



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL RÉUNION SPÉCIALE BUDGET**

le 22 janvier 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Carl Grimard, conseiller du quartier 3

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 18h.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION COW2019-12

Proposé par Mario Zanth

Appuyé par Don Bouchard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

Demande de M. Yves Laviolette relativement à un problème d'érosion à sa propriété:

Yves Laviolette, 1058 Baseline, explique qu'il a un problème d'érosion sur sa propriété à cause du drainage de la Cité. Il demande à la Cité de reconsidérer sa décision relativement au budget en capital pour les travaux de fossé sur un terrain privé, lesquels ont été rejetés. Le maire Desjardins explique que s'il y a un surplus au budget, l'item peut être reconsidéré.

4. Présentation du budget préliminaire de 2019 de l'Administration

DIRECTIVE: QUE le compte pour les comptes recevables (1-3-0150-0551) soit augmenté de 5 000\$.

DIRECTIVE: QUE le compte pour les changements de nom sur les comptes de taxes (1-3-0150-0556) soit augmenté à 20 000\$.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 30 000\$ relativement à la traduction des tournages des réunions de conseil soit rejeté.

DIRECTIVE: QUE le compte pour la publicité (1-4-1123-3005) soit réduit à 0\$.

DIRECTIVE: QUE le compte pour les comités (1-4-1123-3139) soit réduit à 0\$.

Suite aux questions, Mme Monique Ouellet explique que le commissaire à l'intégrité est une exigence de la loi. Elle ajoute que le conseil a la possibilité de sélectionner le même commissaire que les CUPR s'il le désire.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 10 000\$ pour le commissaire à l'intégrité soit réduit à 5 000\$.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 500\$ pour les repas (ressources humaines) soit rejeté.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 10 000\$ pour la formation de leadership et plan de relève soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 2 500\$ pour les fournitures de santé-sécurité soit approuvé.

5. Présentation du budget préliminaire de 2019 du Service des finances

DIRECTIVE: QUE le compte de revenus pour les certificats de taxes foncières soit réduit à 4 000\$.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 15 000 pour les vérificateurs soit réduit à 7 500\$.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 8 000\$ pour les logiciels soit rejeté.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 3 000\$ pour le logiciel de réservation soit rejeté.

Augmentation proposée des frais d'usagers pour le gouvernement général et les finances

Suite aux discussions, la directive suivante est adoptée:

DIRECTIVE: QUE l'augmentation des frais usagers proposée pour le gouvernement général et les finances soit approuvée.

Budget en capital

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 47 500\$ pour le cycle de vie des technologies de l'information soit approuvé.

Suite aux questions, M. Julian Lenhart explique que le logiciel de gestion des actifs en place ne répond pas aux besoins de tous les départements, notamment pour les finances. M. Robert Kehoe explique que la recherche de ce logiciel pourra se faire par le biais de l'agent en chef des technologies de l'information.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 50 000\$ pour l'examen de gestion des actifs de l'entreprise soit approuvé.

M. Frédéric Desnoyers explique le financement des divers projets en capital discutés lors des délibérations budgétaires.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de \$200,000 pour le stationnement de l'hôtel de ville de Rockland soit rejeté.

Suite aux questions, M. Brian Wilson explique que le conteneur à exercice de feu réel permettrait d'éviter les entraînements à Ottawa. Il ajoute que pour l'instant le projet ne peut se concrétiser vu que les casernes ne sont pas terminées.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 75 000\$ pour le conteneur à exercice de feu réel soit différé au budget 2020.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 450 426\$ pour le développement de la gare de Bourget soit maintenu.

Pause de 19h24 à 19h34.

6. Récapitulation du budget préliminaire de 2019

M. Robert Kehoe explique que suite à la directive du conseil de réduire l'augmentation du taux de taxe à 3%, les directeurs ont préparé des options pour la considération du conseil, et réfère au document intitulé "Service Level Option List".

M. Pierre Boucher fait un compte-rendu à propos d'une rencontre qui a eu lieu avec M. Leduc concernant la fourniture de service de transport en commun, suite aux délibérations budgétaires de la semaine dernière.

DIRECTIVE: QUE le budget pour les services de transport en commun soit réduit de 250 000\$ dans le but de refléter la discontinuité du contrat de transport en commun à partir du 31 août 2019 et que le conseil considère l'adoption d'une résolution pour confirmer cette directive lors de la prochaine réunion régulière.

DIRECTIVE: QUE le budget soit réduit de 119 600\$ afin de représenter l'élimination du poste de directeur des finances et du développement économique.

DIRECTIVE: QUE les services communautaires soient mandatés de négocier une entente de partenariat avec le conseil scolaire pour l'utilisation de l'aréna Jean-Marc Lalonde.

DIRECTIVE: QUE le budget pour l'enlèvement des bancs de neige soit réduit de 50 000\$ représentant une réduction du niveau de service.

M. Julian Lenhart explique que selon notre politique, l'enlèvement de la neige devrait être à un niveau de service plus bas que ce qui est offert actuellement.

DIRECTIVE: QUE le budget d'enlèvement de la neige soit réduit de 200 000\$; et que le niveau de service d'enlèvement de la neige retourne au niveau décrit dans la politique existante.

DIRECTIVE: QUE le budget soit réduit de 75 000\$ représentant la réduction d'un poste d'officier de la réglementation.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 50 000\$ pour l'ajout d'une contribution à la réserve en développement économique soit approuvé.

M. Wilson apporte des précisions sur les normes à rencontrer relativement au programme de porte à porte "Get out alive".

DIRECTIVE: QUE le budget pour le programme de porte à porte "get out alive" soit réduit de 35 000\$.

DIRECTIVE: QUE l'augmentation proposée de 2% pour les frais de garderies soit maintenue.

DIRECTIVE: QUE le nombre de pompiers volontaires soit maintenu à 74.

M. Robert Kehoe explique que les budgets proposés pour les paiements à usage correspondent aux contributions nécessaires à faire aux réserves.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 100 000\$ pour le paiement à l'usage des édifices soit réduit à 50 000\$.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 100 000\$ pour le paiement à l'usage des chemins soit réduit à 75 000\$.

RECOMMANDATION COW2019-13

Proposé par Mario Zanth

Appuyé par Samuel Cardarelli

QUE la réunion spéciale du comité plénier soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

6.1. Proposition CIH

ADOPTÉE

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 21h23 et retournent dans la salle du conseil à 21h40.

RECOMMANDATION COW2019-14

Proposé par Mario Zanth

Appuyé par Samuel Cardarelli

QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion spéciale du comité plénier.

ADOPTÉE

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de du dossier de la proposition du CIH à huis clos et que la recommandation suivante doit être considérée.

DIRECTIVE: QU'un revenu de 50 000\$ soit ajouté de la réserve des bâtiments (compte 1-3-1220-0581) et qu'une dépense de 50 000\$ soit ajoutée à la contingence (compte 1-4-1223-3998).

DIRECTIVE: QUE l'administration soit mandatée de préparer un rapport relativement aux coûts pour rendre les bénéfices des employés accessibles aux membres du conseil.

RECOMMANDATION COW2019-15

Proposé par André J. Lalonde

Appuyé par Michel Levert

QUE le comité plénier recommande que le budget 2019 soit approuvé avec les amendements proposés, représentant une augmentation de 3.51% du taux de taxe.

7. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 21h43.

Guy Desjardins, maire

Maryse St-Pierre, greffière adjointe